

BERGHEIM

Infos

Journal d'information de la ville de Bergheim



n°3 • Avril 2015

Villes et Village
Fleuris

www.ville-bergheim.fr



Éditorial



Mesdames, Messieurs,

Cette année, nous allons organiser, pour la première fois, une journée citoyenne. Cette journée, basée sur le volontariat, sera l'occasion

d'allier l'utile à l'agréable et de nous rassembler afin d'améliorer notre, déjà très beau, cadre de vie. Je vous encourage tous à vous mobiliser pour cette belle journée.

Un petit mot également pour vous dire que nous avons engagé les études relatives aux travaux d'aménagement de la route de Sélestat. Nous souhaitons une route permettant la cohabitation des voitures, des cycles et des piétons. Ces travaux seront l'occasion d'enfourer les réseaux encore aériens et de vous proposer un nouvel aménagement paysager répondant au label des Villes et Villages Fleuris.

Je conclus cet éditorial en vous donnant rendez-vous le 7 juin 2015 pour la 3^{ème} édition du Slow-Up Alsace. Cette journée festive se déroulera, à l'instar des années précédentes, sur la Route des Vins, entre Sélestat, Châtenois et Bergheim. Le parcours de 31 km sera fermé à la circulation motorisée et accueillera différents stands permettant de faire des pauses pour déguster spécialités et vins locaux.

Je vous souhaite un beau printemps et que cette saison vous soit douce.

Nadia MEDDAD
Adjointe au Maire

Initiative

Journée citoyenne : ensemble pour le bien-être de tous



Jeunes ou moins jeunes, entreprises ou habitants, nous avons tous des savoir-faire ou des compétences particulières. Alors pourquoi ne pas les mettre à la disposition de la collectivité durant une journée ?

Qu'est-ce qu'une journée citoyenne ? C'est une journée où les habitants, les entreprises, les ouvriers communaux et les élus s'associent autour de travaux de réfection dans le village afin d'améliorer notre cadre de vie.

Ainsi, chaque citoyen, quel que soit son âge ou ses qualifications, pourra participer de manière concrète à la mise en valeur de son lieu de vie.

Cette journée se déroulera le **20 juin de 8h à 13h** et se terminera par un repas commun offert par la commune.

Afin de préparer ensemble cette opération, nous vous proposons d'assister à une réunion d'information le jeudi 21 mai 2015 à 20h au Centre Socio-Culturel au cours de laquelle les travaux envisagés vous seront présentés. Vous pourrez également nous faire part de vos propositions et vous inscrire aux différents projets suivant vos envies.

Il est aussi possible de nous faire connaître vos idées de travaux en nous retournant le formulaire joint à ce bulletin municipal avant le 20 juin 2015.

Pour que cette opération soit une belle journée de partage et de convivialité, venez nombreux.

Journée du géranium

Dans le but d'encourager le fleurissement des maisons de notre commune, la Ville reconduira cette année encore la Journée du Géranium, le **samedi 2 mai de 8h à 12h et de 14h à 16h, à l'atelier municipal, rue des Remparts Nord**. À cette occasion, deux horticulteurs seront présents pour vous conseiller sur vos compositions florales.

Vous pourrez également apporter vos jardinières que le Service Technique de la Ville plantera gratuitement, le terreau sera fourni par la commune.

Renseignements : M. François MULLER, le matin de 8h30 à 10h, au 03 89 73 38 91.





Maxime Kaplan, Pierre Muller, François Gérard, Jean-Paul Weber, Philippe Barotte

Actualité

La Brigade Verte reprend du service à Bergheim

Le conseil municipal, dans sa séance du 9 février 2015, a décidé d'adhérer au Syndicat Mixte des Gardes Champêtres du Haut-Rhin (Brigade Verte), à partir du 1^{er} mars 2015, suite à la mutation d'un de nos agents dans leur service.

Les missions de la Brigade Verte tournent essentiellement autour de la notion de prévention, en corrélation avec les principales administrations (police, gendarmerie, pompiers...) et autres institutions locales (Conseil Départemental, Mairies, Communautés de Communes...).

Leurs principales missions et interventions sont les suivantes :

- Surveillance des forêts, voiries (circulation sur chemin forestier, occupation sans autorisation du domaine public routier).
- Application des règlements de police et de la circulation (circulation interdite, circulation d'un véhicule en dehors de la chaussée ou de la voie qui lui est affectée, stationnement interdit).
- Police de la chasse et de la pêche.
- Gestion des animaux (capture et transport à la SPA de chiens errants non identifiés, transport ou enfouissement d'animaux sauvages blessés ou tués, parcs d'animaux sans clôture suffisante, intervention pour non-déclaration en mairie d'un chien de première ou deuxième catégorie).
- Pollution, feux, bruits, nuisances diverses (dépôts sauvages d'ordures, protection continue et prolongée de fumée propre à la tranquillité du voisinage, aboiements intempestifs de chiens, émission de bruits gênants par véhicule à moteur).
- Construction sans permis et infraction au Plan d'Occupation des Sols ou Plan Local d'Urbanisme.

Face à une infraction, il sera donné priorité à l'approche pédagogique, mais le garde champêtre a le pouvoir de verbaliser en cas de délit ou d'atteinte aux propriétés forestières ou rurales.

En cas de demande d'interventions URGENTES sur le terrain, vous pouvez joindre directement le secrétariat, ouvert 7 jours sur 7, de 8h à 18h, au 03 89 74 84 04. De 18h à 22h et en été jusqu'à 23h, un garde de permanence vous répondra en composant le même numéro. Vous pouvez également leur envoyer un courriel à l'adresse suivante : sigolsheim@brigade-verte.fr ou contact@brigade-verte.fr (secrétariat).

En bref

L'opération « tranquillité vacances » est reconduite

Nous vous rappelons que toute l'année vous pouvez adhérer à l'opération « tranquillité vacances ». Ce service gratuit de surveillance policière durant l'absence des propriétaires ou locataires a pour objectif de prévenir les risques de cambriolages. Le formulaire d'inscription est disponible sur notre site Internet www.ville-bergheim.fr sous la rubrique « Actualités » ou peut être retiré à l'accueil de la mairie. Une fois complété, il faudra le déposer en mairie ou au poste de police municipale.

Plantations de vignes



Par arrêté du Maire n° 2015/56 du 18 février 2015, les plantations de vignes sont soumises à de nouvelles

règles d'implantation par rapport aux limites séparatives. Par ailleurs, cet arrêté prévoit que tout propriétaire ou locataire doit désormais déclarer en mairie tout projet d'arrachage, de plantation ou de replantation de vignes, et ce, 30 jours avant l'opération, aux fins de contrôle des services compétents. D'autre part, tout projet de construction, de destruction de mur de soutènement situé en bordure d'une voie, tous travaux de drainage, d'évacuation des eaux pluviales, d'implantation de clôtures... doivent faire également l'objet d'une déclaration préalable en mairie. N'hésitez pas à consulter cet arrêté et son annexe sur notre site Internet de la ville www.ville-bergheim.fr, sous la rubrique « Mairie » onglet « Urbanisme ».

Finances

Le budget primitif a été adopté

Le budget primitif 2015 a été adopté en séance du conseil municipal le 13 avril 2015. Il s'équilibre à 3 885 000 € en section de fonctionnement et à 4 149 000 € en section d'investissement.

Le budget 2015 est une fois encore marqué par une baisse des dotations de l'État (- 65 000 €) et une augmentation de la contribution de la commune au FPIC (Fonds de Péréquation) estimée à 95 000 €. Malgré cela, les investissements prévus cette année sont encore conséquents, avec notamment le projet de réaménagement de la route de Sélestat et la restauration de la Porte-Haute. Afin de ne pas alourdir la dette de la ville et de préserver ses capacités d'investissement pour les années à venir, le Conseil Municipal a décidé de procéder à une hausse modérée (+ 1%) des impôts communaux. Une gestion rigoureuse et une attention particulière portée aux dépenses de fonctionnement a permis de limiter cette augmentation.



Des nouvelles de la bibliothèque

La Page Envolée, l'association qui épaula Valérie Gennerat pour l'animation de la bibliothèque, a renouvelé son comité. Gil Charmeil, émérite président depuis 1997 cède son siège à Myriam Schmitt, ancienne directrice de l'école de Bergheim.

Gabrielle Spielmann, vice-présidente également depuis 1997, cède sa place à Tinaig Tissot. Tous deux restent membres de l'association et nous les remercions pour ces années d'engagement et de soutien. Nous souhaitons la bienvenue à nos nouvelles présidente et vice-présidente.

Suite à la réforme des rythmes scolaires, la bibliothèque a mis en place depuis le mois d'octobre des ateliers de lecture à voix haute et d'écriture qui s'adressent aux enfants ne fréquentant pas les T.A.P., 15 enfants du CE2 au CM2 y sont inscrits. Ils viennent chaque vendredi de 14h à 16h inventer et écrire des histoires avec Madame Schmitt ou perfectionner la lecture à voix haute avec Valérie. Les productions des enfants sont visibles sur le blog de la bibliothèque. Depuis février, les deux ateliers sont regroupés pour un projet d'envergure qui sera dévoilé lors de la prochaine fête de la bibliothèque au mois de juin.



Découverte

L'association Terre-Neuve Haute-Alsace



Terre-Neuve Haute-Alsace est une association créée en 2002. Son siège social est situé au 63 rue des Vignerons à Bergheim. Elle dispense des formations au secourisme grand public et des formations destinées aux maîtres-chiens sauveteurs aquatiques.

Elle accueille aussi tous les maîtres de chiens de race Terre-Neuve et Landseer désirant se

faire plaisir avec leur animal, en particulier dans le domaine aquatique. La convivialité est le maître-mot de ses activités. L'apprentissage est basé sur la connaissance du chien, ainsi que la complicité, le jeu et le relationnel existant entre le maître et son chien.

Les membres de l'association essaient de promouvoir le Terre-Neuve en participant à diverses manifestations et démonstrations lors d'événements sportifs ou festifs locaux (les dates des différents événements sont consultables sur le site Internet www.terreneuve-hautealsace.com). L'objectif le plus important de l'association est de faire reconnaître le chien Terre-Neuve d'utilité publique, en qualité d'auxiliaire de sauvetage (comme c'est le cas en Italie), au même titre que les chiens d'avalanches ou de catastrophes.

Barigmers Holz-Band : une nouvelle association à Bergheim

Ces amoureux du travail du bois, les Holz-Band, ont officialisé l'existence de leur association. Nous leur souhaitons longue vie, puissent-ils nous enchanter encore longtemps avec leurs magnifiques chars lors de la fête du Gewurztraminer et de leurs sangliers à la broche lors du Marché de Noël ou de la Fête des Remparts.



Les 50 ans de l'association de pêche de Bergheim

Avis aux amateurs, carte de membre ou non, tout le monde est bienvenu aux étangs de pêche. Pour pêcher ou passer un agréable moment, prendre un apéro (avec modération), un café, une paire de saucisses ou simplement s'oxygéner.

Du 1^{er} mars au 30 avril, l'APP de Bergheim organise tous les dimanches, des pêches à la truite, en alternance le matin ou l'après-midi. Un concours inter-sociétés aura lieu le 25 mai, restauration et bonne ambiance garanties.

Le clou de la saison : le 21 juin 2015, à l'occasion de son cinquantenaire, l'association de pêche organise aux étangs un repas à midi suivi d'un après-midi dansant. Réservation de rigueur !

Contact :

Richard Weibel : richardnathalie68@gmail.com

Le don de sang permet de sauver des vies

En Alsace, 500 dons par jour sont nécessaires. Chacun d'entre nous connaît une personne gravement malade. Chacun d'entre nous peut avoir un jour besoin du sang d'un donneur. Le don de sang est un geste simple mais ô combien important. De nouveaux et jeunes donneurs sont indispensables pour remplacer ceux qui atteignent la limite d'âge ou qui ne peuvent plus donner pour raison médicale.

Soyez généreux et venez nombreux à la collecte du jeudi 30 avril de 16h à 19h30.



Le bureau de l'amicale des donneurs de sang de Bergheim/Thannenkirch a été renouvelé. Présidente : Julie Saint-Etienne, vice-président : Adrien Froehlich, secrétaire : Fabienne Steib, trésorier : Jean-Jacques Bohn, assesseurs : Laurent Baur, Marcel Bléger, Pascale Brendel, Marianne Froehlich, Jean-Pierre Haag, Bernard Humbrecht, Agnès Sittler.



Commémoration

40^{ème} anniversaire du cimetière militaire allemand

C'est le 7 Juin 1975 que le cimetière militaire du Grasberg fut inauguré, après cinq années de travaux pour y recevoir 5 300 soldats morts lors de la dernière guerre. Son entretien est assuré par le « Volksbund » et il accueille tout au long de l'année des visiteurs qui viennent se recueillir sur les tombes.

Chaque année au mois de novembre, une cérémonie regroupe les autorités françaises et allemandes le jour du « Volkstrauertag ».

Ce site remarquable, entouré de vignes et d'une nature préservée est devenu un havre de paix et de recueillement propice à faire grandir l'amitié franco-allemande.

Pour commémorer le 40^{ème} anniversaire de la création du cimetière, une importante cérémonie aura lieu le **dimanche 14 juin à 15h**.



Elle se poursuivra à 17h30 par un concert à l'église de Bergheim. La population est cordialement invitée à y participer.

**Cimetière Militaire Allemand
(S.E.S.M.A.) - Tél. : 03 89 73 66 87**

Association

Moto Club : une association dynamique qui a du cœur



Le Moto Club de Bergheim est fort d'une centaine de licenciés et mené par un comité extrêmement soudé. Les investissements sont réguliers : arrosage automatique, groupe électrogène, toilettes chimiques. Après chaque journée de roulage, le terrain doit être remodelé. La piste attire plus de 1 500 pilotes venus de France, d'Allemagne, d'Italie et de Suisse, le circuit étant connu et apprécié dans le monde du moto-cross. Le club participe aux compétitions en Alsace et en Lorraine et a des résultats très honorables.

Par ailleurs, l'association participe activement à la vie du village et son four à tarte flambée est présent à toutes les fêtes. De plus, le club participe au Téléthon et soutient par différentes actions l'association « Les Tournesols » à Sainte-Marie-aux-Mines qui s'occupe d'enfants et d'adultes handicapés.

Venez tester votre énergie en faisant du VTT sur la piste du Moto Club



Le 23 mai 2015 de 10h à 17h, la ville de Bergheim associée au Moto Club propose une journée piste ouverte aux VTT sur le terrain de moto-cross. Cette journée gratuite est destinée à tout public. Une petite piste est prévue pour les enfants. Pour les ados et les adultes, c'est la grande piste qui sera ouverte. Le team VTT Hase fera quelques démonstrations. Buvette et toilettes sur place et beau temps attendu. Graissez vos chaînes et chauffez vos muscles !

MAI

01 au 10 | Exposition de peinture par « Arc-en-ciel », ancienne synagogue, entrée libre
15 au 25 mai | Exposition « L'art du cheval », ancienne synagogue, entrée libre

JUIN

04 | American Folk Blues, ancienne synagogue à 20h, entrée libre
07 | SlowUp d'Alsace, Route du Vin, entrée libre
14 | Concert Collegium Musicum, orchestre symphonique de Mulhouse, église à 17h30, entrée libre
20 | Conférence « Préhistoire de la musique » par Tinaig Tissot, ancienne synagogue à 20h30, entrée libre
26 | Fête de la Musique, Jardin de Ville

JUILLET

03 | Concert Musique des Balkans et Klezmer, place du Docteur Walter à 19h, entrée libre
04 | Concert Le fado de Luso Melodias, ancienne synagogue à 20h30, entrée libre
11 | Bal champêtre des sapeurs-pompiers, entrée libre
11 au 19 | Exposition de peinture, ancienne synagogue, entrée libre
16 | Fête alsacienne, place du Docteur Walter
25-26 | Fête du Gewurztraminer. Marché aux puces

AOÛT

06 | Fête alsacienne, place du Docteur Walter
07 au 17 | Exposition de peinture, ancienne synagogue, entrée libre
14 | Fête alsacienne, place du Docteur Walter
20 | Fête alsacienne, place du Docteur Walter
28 au 6/09 | Exposition peinture, ancienne synagogue, entrée libre

SEPTEMBRE

05 | Concert Duo de Moscou (voix et piano), ancienne synagogue à 20h30, entrée libre
11 au 21 | Exposition de peinture, ancienne synagogue, entrée libre
12-13 | Fête des remparts
20 | Journée du patrimoine (visite église, ancienne synagogue, Maison des Sorcières)
20 | Chœur d'hommes de Riquewihr, église à 17h, entrée libre
26 | Frederic II et Voltaire, flûte et clavecin, ancienne synagogue à 20h30, entrée libre

« BERGHEIM Infos »

Magazine édité par la Ville de Bergheim
N° 3 - Avril 2015

- Directeur de la publication : P. BIHL, Maire
 - Rédaction : Commission Communication
 - Crédit photographique : mairie, associations
 - Conception-réalisation-impression : Formacom (03 88 08 22 00)
- Dépôt légal : à parution